

INFORMATIONS PROVENANT DES ÉTATS MEMBRES

Communication de la Commission conformément à l'article 17, paragraphe 5, du règlement (CE) n° 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Appel d'offres portant sur l'exploitation de services aériens réguliers conformément aux obligations de service public

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2018/C 233/08)

État membre	France
Liaison concernée	Agen – Paris (Orly)
Période de validité du contrat	du 7 janvier 2019 au 6 janvier 2023
Date limite de remise des candidatures et des offres	10 septembre 2018 (12 h 00, heure locale)
Adresse à laquelle le texte de l'appel d'offres et l'ensemble des informations et/ou documents pertinents se rapportant à l'appel d'offres et à l'obligation de service public peuvent être obtenus	Syndicat mixte pour l'aérodrome départemental (SMAD) Aéroport d'Agen La Garenne 47520 Le Passage FRANCE Tél. +33 553770083 Courriel: m.beraud@aeroport-agen.fr Ou sur la plateforme du profil d'acheteur du SMAD: https://www.e-marchespublics.fr